Livret d'accueil

Bienvenue à La Maison du Laurier Noble

Adef Résidences

« Bienvenue à vous, bienvenue chez vous.
Les Maisons Adef Résidences sont conçues pour vous avec le savoir-faire de l'Association. Ce savoir-faire est centré sur la qualité des prestations qui vous sont proposées ainsi que sur vos choix et vos envies. Nous sommes à l'écoute de vos remarques et demandes, les professionnels sont là pour vous accompagner. Vous découvrirez au travers de ce document les éléments principaux de l'organisation quotidienne ».

Dominique Bourgine, Président d'Adef Résidences.

01

Ma Maison du Laurier Noble

Située à Saint-Denis, depuis 2003, ma Maison du Laurier Noble est un espace calme et protégé à proximité de Paris.

Avec environ 50 professionnels, je bénéficie de l'accompagnement adéquat dont j'ai besoin.

Les professionnels sont disponibles afin que je vive de manière confortable et en sécurité.

Ma chambre

02

Je suis chez moi dans ma chambre,
il s'agit de mon espace privé.

Je suis donc libre d'y apporter des objets personnels pour la décorer.

Je reçois à ma convenance des visiteurs.
Je peux sortir à tout moment de la Résidence et sans limitation d'horaire. Toutefois, les éventuelles restrictions pour santé et/ou sécurité sont discutées avec moi.
J'informe le secrétariat et/ou un membre de l'équipe de ma sortie.

Je peux vapoter dans ma chambre.
Je peux fumer à l'extérieur (jardin, terrasse) et je peux être accompagné si nécessaire.

Enfin, je bénéficie d'une prise téléphonique et d'une prise TV.
Je peux souscrire à un abonnement téléphonique auprès de l'opérateur de mon choix.
Je peux apporter mon poste de télévision.

03

Les services dans ma Maison

Je suis en pension complète, tous les repas de la journée me sont servis à des horaires en lien avec la vie en collectivité. Je peux participer au choix des menus si je participe à la commission de restauration.

Les équipes qui cuisinent mes repas sont à mon écoute et préparent des repas adaptés à mes besoins et mes contraintes alimentaires.

La Maison du Laurier Noble - décembre 2023

La liste et les horaires des animations quotidiennes sont affichés sur les panneaux d'affichage au rez-de-chaussée et dans les ascenseurs. Moments festifs, activités artistiques et culturelles, activités physiques et de bien-être etc. me sont proposés. Mes proches sont les bienvenus lors de certains moments de loisirs.

Mes journées sont organisées en fonction de mes choix, de mon accompagnement dans la vie quotidienne et des animations variées auxquelles je veux participer.

Je bénéficie du suivi de ma santé dont j'ai besoin par les professionnels diplômés de la Maison. J'ai le libre choix de mon médecin traitant, kinésithérapeute, orthophoniste… Il me suffit de communiquer les coordonnées aux professionnels.

Mon linge est entretenu directement au sein de la Maison, sauf pour le pressing du linge délicat. Marqué à mon nom avant l'entrée, il est entretenu par le service de lingerie interne et il m'est remonté en chambre trois fois par semaine.

L'entretien de ma chambre est quotidien sauf souhait particulier de ma part.

04

Les espaces de vie et de soins

En dehors de ma chambre, les espaces de vie et de soins sont nombreux.

Je peux m'y rendre seul :

- Salles de restauration
- Salon convivial
- Salon audio-vidéo
- Jardin

Je peux m'y rendre accompagné d'un professionnel :

- Salle Snoëzelen
- Salle de kiné
- Salon de coiffure
- Salles d'animation
- Balnéothérapie

05

Les valeurs avec lesquelles on m'accompagne

Tous les professionnels Adef Résidences sont formés aux valeurs éthiques fondamentales qui font foi dans ma Maison :

- le respect mutuel,
- la bientraitance,
- l'écoute,
- la considération pour mes choix,
- la vie en communauté,
- les droits et libertés garanties pour tout un chacun,
- l'acceptation des religions, des cultures régionales, des singularités…

Je peux me prévaloir à tout instant de ces valeurs auprès de la Direction de la Résidence.

06

Les équipes de la Maison

Les équipes qui m'accompagnent ont des compétences variées : hôtellerie, animation, soin, secrétariat...

Au quotidien, les professionnels sont présents : une directrice, une assistante de direction, une secrétaire, un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, 4 infirmiers, des aide-soignants, des auxiliaires de vie, un psychomotricien, une psychologue, une animatrice coordinatrice de la vie sociale et un animateur, un responsable hôtelier, des agents hôteliers , des employés de lingerie, des agents de service, un agent de maintenance et un éducateur APA.

07

Adef Résidences

Adef Résidences est une Association à but non lucratif spécialisée dans la gestion et la création d'Établissements médico-sociaux et sanitaires. Créée en 1992, l'Association gère aujourd'hui 66 Établissements (42 Maisons EHPAD, 4 Résidences Autonomie, 15 Maisons Handicap, 2 Établissements sanitaires, 3 centres de vacances adaptées).

Acteur national reconnu dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de dépendance, Adef Résidences œuvre depuis 30 ans avec plus de 4 300 collaborateurs auprès des personnes âgées et en situation de handicap pour leur offrir un cadre de vie chaleureux et adapté à leurs besoins.

La démarche Bientraitance est un élément fondamental dans la construction d'Adef Résidences et dans la vision que ses salariés ont de leurs métiers. Afin de garantir un niveau de qualité optimal, l'Association est également dotée d'un système de contrôle qualité exigeant.

La Maison du Laurier Noble

1 rue du Docteur Delafontaine - 93200 Saint-Denis
Tél. 01 42 35 69 40 - Mail : saintdenis1@adefresidences.com

Accès par le RER B et bus 153.

Numéros utiles :

CAF : 0 810 25 94 10

Conseil Départemental 93 : 01 43 93 93 93

Centre Hospitalier de St Denis : 01 42 35 61 40

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15

France Alzheimer : 01 42 97 52 41

CCAS de St Denis *(Centre Communal d'Action Sociale)* : 01 49 33 64 70

CLIC de St Denis *(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)* : 01 55 87 09 19

Numéro d'appel national contre la maltraitance : 39 77

Vous avez accès à toute information ou document relatif à votre prise en charge. Pour connaître la marche à suivre, vous pouvez vous adresser à la Direction de l'Établissement.

Selon la législation et pour compléter ce livret d'accueil, une notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance doit vous être remise.

©Adef Résidences, création et production service communication. Tous droits réservés, reproduction interdite. Imprimé de manière responsable avec du papier PEFC. Décembre 2023.